

Ecrit par le 3 février 2026

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79^e Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Ecrit par le 3 février 2026

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citadins, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs, les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citadins doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison est-ouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on

Ecrit par le 3 février 2026

manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'après-guerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sécheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculiteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller

Ecrit par le 3 février 2026

départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont déperir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau - pour les paysans, les cultures, les potagers - et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau

Ecrit par le 3 février 2026

dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sécheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.